



Litige : le client ne paye pas et vol le travail

Par **Biagi**, le **27/01/2009** à **18:07**

Bonjour, rnrnJe me retrouve dans une drôle de situation après à peine 6 mois de freelance, je travaillait pour un client sur la réalisation d'un nouveau design pour son site internet, celui-ci ma signé un bon pour accord sur un devis et ma réglé les 30% d'acompte. rnrnUne fois le travail quasiment achevé (90%), j'ai reçus une demande de son webmaster me demandant une première version de mon travail pour effectuer des tests d'intégration, ce que j'ai refusé. rnrnAu titre que le travail était livré une fois terminé. rnrnEnsuite les contacts avec mon client se sont fait de plus en plus rare, jusque plus rien. rnrnAujourd'hui je découvre que le nouveau design est en place sur son site internet. rnrnJe voulais savoir quel était mes recours ? rnrnEst ce que c'est du vol ? ou simplement une facture non réglé ? rnrnMerci de vos précieux conseils.